CHARTE DES DIRECTEURS DE SESSION ET FORMATEURS

DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

L'ENM est certifiée Qualiopi et à ce titre, en application de l'indicateur 27 du référentiel national Qualiopi actuellement en vigueur, je m'engage, par la présente charte, à respecter les points suivants lors de ma participation en tant que directeur/directrice de session ou formateur/formatrice au sein de l'ENM :

1. Compétences et développement professionnel (Indicateurs 21 et 22)

- Communiquer à l'ENM mon curriculum vitae à mon arrivée puis lors de chacune de ses actualisations, attestant ainsi de mes compétences et expériences professionnelles en lien direct avec les actions de formation dispensées
- Assurer un maintien de mes connaissances et compétences en tant que formateur par la participation régulière à des formations, webinaires, salons ou tous autres dispositifs équivalents

2. Conception et ressources mises à disposition (Indicateurs 4, 5, 8 et 19)

- Produire des supports pédagogiques contextualisés, datés et structurés
- Dans le cadre de l'animation d'un module, utiliser l'ensemble du kit pédagogique conçu et fourni par l'ENM
- Communiquer à l'ENM l'ensemble des outils pédagogiques requis pour les formations animées
- Respecter les règles relatives au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle
- Utiliser les outils mis à disposition par l'ENM (logiciel de visioconférence, supports fournis…)

3. Animation (Indicateurs 9, 10 et 11)

- Transmettre aux apprenants des connaissances actualisées, correctes et dans le respect des attentes de l'ENM
- Favoriser pendant mon intervention la participation active des apprenants

4. Adaptation aux besoins des apprenants (Indicateurs 4, 8 et 10)

- Adapter mon intervention pour répondre aux besoins et attentes spécifiques des apprenants, y compris pour les personnes en situation de handicap, en lien avec le référent désigné par l'ENM
- Assurer l'évaluation des acquis des apprenants

5. Déontologie et confidentialité

- Respecter le règlement intérieur de l'ENM ainsi que les procédures internes (sécurité, confidentialité, RGPD)
- Ne formuler aucune remarque d'ordre personnel, à caractère évaluatif ou discriminant qui pourrait mettre en difficulté ou fragiliser un apprenant ou un groupe
- Ne pas prendre de position politique, syndicale ou religieuse
- Ne pas porter atteinte à l'image de l'ENM
- Ne pas communiquer à des tiers des informations relatives à des situations individuelles ou des données confidentielles obtenues lors d'une formation de l'ENM

6. Démarche qualité (Indicateur 27)

- Respecter la démarche qualité mise en œuvre au sein de l'ENM, reposant sur le Référentiel National Qualité.

Fait à ……, le ……

Signature du formateur précédée de la mention "Lu et approuvé" :